



SOCIÉTÉ FRANÇAISE DE THERMIQUE

Groupe «Mode de Transfert : Transferts aux Interfaces»

Journée Thématique organisée par :

Brahim BOUROUGA, Bertrand GARNIER et Najib LARAQI

Mercredi 11 mars 2015

(Accueil à partir de 9h)

à Espace Hamelin, 17 rue Hamelin, Paris 16 (métro Boissière ou Iéna)

"Titre de la journée"

LES TRANSFERTS AUX INTERFACES : DÉVELOPPEMENTS RÉCENTS

Résumé : Cette journée a pour but de faire le point sur les développements les plus récents concernant les transferts aux interfaces pour la maîtrise des procédés, sur le plan de l'expérience notamment de la caractérisation thermique et sur le plan de la modélisation et de la simulation. Elle concerne tous les types de contacts qu'ils soient statiques, dynamiques ou mobiles. L'accent sera notamment mis sur l'analyse des couplages entre phénomènes thermiques, mécaniques, physico-chimiques impliqués dans les procédés et pouvant influencer sur les paramètres d'interface tels que la résistance thermique de contact et/ou coefficient de partage de la génération de chaleur lorsque le contact est siège d'une dissipation par effet Joule.

Contacts : Brahim BOUROUGA, Bertrand GARNIER, Najib LARAQI

brahim.bourouga@univ-nantes.fr, bertrand.garnier@univ-nantes.fr, najib.laraqi@u-paris10.fr

-----BULLETIN D'INSCRIPTION -----

à retourner impérativement par courrier à : *Secrétariat SFT - ENSEM – TSA 60604 – 54518 Vandoeuvre Cedex*
ou par fax : 03 83 59 55 44 ou par mail : sft-contact@asso.univ-lorraine.fr

Nom Prénom

Organisme

Adresse

..... mail.....

*o conférencier.

*o membre SFT à titre individuel.

*o membre adhérent à la SFT par l'appartenance à :
(cachet et signature de la société adhérente)

*o non-membre de la SFT

désire s'inscrire à la journée d'étude SFT du 11 mars 2014

conférencier : 40 Euros membre SFT: 80 Euros non-membre: 150 Euros

(ce prix inclut le repas de midi qui est organisé sur place, les pauses et les textes)

*o ci-joint le règlement par chèque à l'ordre de la *Société Française de Thermique* (une facture acquittée vous sera retournée)

*o je demande à ma société de vous adresser le bon de commande correspondant à cette inscription.

L'inscription est considérée comme acquise et comme due dès lors du renvoi de ce bulletin au secrétariat SFT .

(* cocher les deux mentions utiles)

Signature :

Le repas ne peut être garanti qu'aux personnes s'inscrivant au moins 10 jours avant la rencontre